

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 19 juin 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11, 12, 13 et 14 juin 2019

2019 DAC 559 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Grace Whitney Hoff 93 boulevard Saint-Michel à Paris 5e.

Mme Marie-Christine LEMARDELEY, rapporteure.

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du 5 mars 1979 réglementant les hommages rendus par la Ville ;

Vu le projet de délibération, en date du 28 mai 2019, par lequel Mme la Maire de Paris soumet à son approbation l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Grace Whitney Hoff 93 boulevard Saint-Michel à Paris 5e ;

Vu l'avis du Conseil du 5e arrondissement, en date du 27 mai 2019 ;

Sur le rapport présenté par Mme Marie-Christine LEMARDELEY, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la proposition de Mme la Maire de Paris tendant à l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Grace Whitney Hoff 93 boulevard Saint-Michel à Paris 5e.

Article 2 : Le texte de la plaque est : «Grace Whitney Hoff (1862-1938) américaine engagée pour la paix et la cause des femmes fonde ici en 1906 et reconstruit en 1928 le premier foyer pour étudiantes du Quartier Latin. »

Article 3 : La dépense correspondante, estimée à 1 000 euros, sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, exercices 2019 et suivants.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO